

DIMANCHE 26 AVRIL

BREVET 200km

Départ : 7h00 - Centre social Issanchou - rue Henri Tournié – Montauban
 Délai 13 h 30
 Openrunner 20422041

AUDAX CLUB PARISIEN

RANDONNEURS FRANÇAIS
 RANDONNEURS EUROPEENS
 RANDONNEURS MONDIAUX



**BREVET
 DE
 RANDONNEURS MONDIAUX**
 FORMULAIRE D'HOMOLOGATION

Virée en Lot et Célé		Openrunner 20422041		N° homologation :		
Société organisatrice : Veloce club Montalbanais		Code ACP 82-0108		Ligue : OCCITANIE		
Nom du responsable : DESMETTRE		Brevet de 200 Km		Date : dimanche 26 avril 2026		
Adresse du responsable : 1383 ch de la vigne école Montauban		Heure de départ : 7:00				
Les délais impartis pour ce BRM 200 km sont de 13 h 30						
Lieu de départ : "Issanchou" Rue Henri Tournié Montauban						
Contr.	LOCALITES	Numéro de Route	KM PARTIEL	KM TOTAL	CONTROLES	
					Ouverture	Fermeture
C	MONTAUBAN Issanchou	av de Fonneuve/rue Hugues Parassié/av de Léjac/chemin du Ramierou/chemin de Ceinture/chemin des Mourets	0	0	7:00	8:00
	SAINT-ÉTIENNE-de-TULMONT	Vieille route de Saint-Étienne-de-Tulmont	12	12		
	NÉGREPELISSE	D 64	6	18		
	BIOULE	D 95 / D 76	3	21		
	SAINT-CIRCOQ	D 76	9	30		
	SEPTFONDS	Route de Septfonds	4	34		
	LAVAURETTE	Route de Caylus / D 928	6	40		
C	CAYLUS	D 97	10	50	8:28	10:30
	SAINT-PROJET	D 19 / D 40	9	59		
	BEAUREGARD (Lot)	D 53	8	67		
	PROMILHANES	D 53	4	71		
	SAINT-JEAN-de-LAUR	VO (s)	5,5	76,5		
	SALVAGNAC-CAJARC	traverser le Lot / D 24	9	85,5		
C	CAJARC	VO (s)	1,5	87	9:30	13:40
	BRENGUES (bas)	D 41/ D 83/ D17	14	101		
	MARCILHAC-sur-CÉLÉ	Traverser le Célé / D 41	11	112		
	SAULIAC-sur-CÉLÉ	Traverser le Célé / D 24 Col des Lièvres	11,2	123,2		
	SAINT-MARTIN LABOUVAL	Traverser le Lot / D 8 / D 26 / D 42	5,8	129		
	Concots / Escamps	D 42	17	146		
C	VAYLATS	D 19/D 99/ D20 bis/ D20	6	152	11:25	18:00
	LAPENCHE	D 103	18,5	170,5		
	CAUSSADE	// à la D 820 e	10,5	181		
	RÉALVILLE	// à la D 820 e	6	187		
	ALBIAS	Route de la Vitarelle / Fonneuve	3,5	190,5		
C	MONTAUBAN - Issanchou		11,5	200	12:53	20:30
Tout participant à ce brevet doit respecter le Code de la Route						
De nuit ou de jour par visibilité insuffisante (pluie ou brouillard) les cycles doivent circuler avec le feu de position et le feu rouge arrière allumés, de plus, tout conducteur ou passager d'un cycle doivent porter hors agglomération un gilet de haute visibilité (Baudrier ou chasuble réfléchissants sont obligatoires)						
Chaque participant recevra une carte de route et l'itinéraire désignant des lieux de contrôle où il devra obligatoirement faire pointer. Les organisateurs peuvent prévoir un ou des contrôles secrets, le participant est donc tenu de respecter l'itinéraire.						
Hors présence des organisateurs aux contrôles le randonneur notera l'heure de passage et fera apposer un cachet humide (commerçant, services, ...) comportant le nom de la localité de ce contrôle, à défaut il peut envoyer une carte postale indiquant lieu, heure, jour de passage, nom, prénom, club et noter sur la carte de route : "CP", le jour et l'heure du postage						

IMPORTANT

« J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer ce brevet et que j'ai pris connaissance de ses difficultés »